

## **Sujet : Création de sessions de formation sur la brique DSN.**

En lien avec la Direction du produit retraite (DPR) et l'Accompagnement du changement et de la transformation des métiers (ACT), le centre de formation et des expertises métiers (CFEM) met en place des sessions de formation de 2 journées destinées aux conseillers gestion entreprises participant aux phases pré-pilote et pilote de la phase 3 et dont l'objectif est de maîtriser la nouvelle application DSN.

Les sessions se tiendront au GIE Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, Paris 12<sup>ème</sup> aux dates suivantes :

- Les 18 et 19 janvier 2016
- Les 21 et 22 janvier 2016

D'autres sessions pourront être fixées sur demande auprès de Marc Nobili, du CFEM ([mnobili@agirc-arrco.fr](mailto:mnobili@agirc-arrco.fr) – 04 42 61 63 17).

Cette formation d'intérêt général est mise en œuvre dans le cadre de l'offre mutualisée du centre de formation et des expertises métiers. Son coût est de 300 € par stagiaire (plus 19,50 € de frais par repas).

Il convient de retourner le bulletin d'inscription avant le 08/01/2016 au Centre de formation du GIE Agirc-Arrco (fax : 01.71.72.16.11; e-mail : [gie.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gie.cfp@agirc-arrco.fr)).

Vous trouverez, ci-joint, le programme et les modalités pratiques de cette session.

PJ : - Contenu de la formation  
- Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*  
*Direction Retraite*  
*Direction des Ressources Humaines*  
*Direction de la Communication*  
*Responsables Formation*  
*Pour info : secrétaire du CE*

## Formation sur la brique DSN

### **CONTENU DE LA FORMATION**

- **Objectifs**

- Connaître les grands principes de la DSN
- Comprendre la mise en place de la brique DSN au sein du système d'information de la retraite complémentaire
- Connaître la gestion des DSN ainsi que les relations aux référentiels RNE et RNA

- **Contenu**

- Généralités sur la DSN
- Les différentes étapes
  - Mise en dépôt & intégration des DSN
  - Calcul des cotisations & lissage des tranches
  - Communication des paiements
  - Communication des cotisations déclarées & calculées
- Les anomalies et les tâches

- **Sessions**

- du 18 au 19 janvier 2016
- du 21 au 22 janvier 2016

D'autres sessions pourront être fixées sur demande auprès de Marc Nobili, du CFEM ([mnobili@agirc-arcco.fr](mailto:mnobili@agirc-arcco.fr) – 04 42 61 63 17).

## Formation sur la brique DSN

### BULLETIN D'INSCRIPTION

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

**Choix de la session :**

du 18 au 19 janvier 2016

du 21 au 22 janvier 2016

**Facture valant convention à établir :**

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :  
Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 300 euros (+ 19,50 euros par repas).  
Règlement à réception de la facture.

*Date et cachet de l'organisme*

*Service Formation*

*Signature*

**A renvoyer avant le 08/01/2016  
après validation de votre service Formation  
au Centre de formation et des expertises métiers Agirc Arrco  
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12  
Fax : 01.71.72.16.11 ou email : [gje.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gje.cfp@agirc-arrco.fr)**